



## CONCLUSIONS DE LA 3<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 6 MAI 2021

### OBJECTIF

Informer les participants au 4<sup>ème</sup> Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG04) des conclusions de la 3<sup>ème</sup> Session du Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG03), tenue du 14 au 15 juin 2019, concernant les travaux du CTPG.

### CONTEXTE

La réunion du CTPG03 a examiné les progrès et résultats des travaux sur l'Évaluation de la Stratégie de Gestion (ESG) pour les principales espèces CTOI, a discuté des éléments des Procédures de Gestion qui nécessitent une décision de la Commission et a inclus la présentation des résultats de l'ESG. Le Comité Technique sur les Procédures de Gestion visait à être une voie de communication officielle pour faciliter l'échange d'informations et de points de vue entre les scientifiques et les gestionnaires des pêches. Le rapport du 3<sup>ème</sup> CTPG incluait la recommandation suivante :

- *Le CTPG **A RECOMMANDÉ** que le CTPG continue de fonctionner afin de faire progresser les questions relatives aux ESG et de conseiller la Commission sur ces questions.*

### DISCUSSION

Le CTPG a également discuté du plan de travail et de la future orientation du CTPG, des mesures à prendre pour la prochaine itération du développement des procédures de gestion et a convenu d'un objectif de réglage préliminaire de l'ESG pour l'ALB, le BET et le YFT. Les extraits suivants du Rapport du CTPG03 sont inclus ici pour examen :

- *Le CTPG **A PRIS NOTE** des modèles d'exploitation (MO) basés sur l'évaluation de stock 2016 du GTTm, avec des données jusqu'en 2014 et qu'il existe un plan pour une nouvelle évaluation de stock pour le germon en 2019. Les résultats de la nouvelle évaluation en 2019 pourraient nécessiter, si les résultats sont en dehors des limites des MO actuels, de reconditionner les MO et de répéter la simulation des procédures de gestion basée sur les nouveaux MO. Le CTPG **A DEMANDÉ** au GTM et au CS d'examiner les résultats de l'évaluation du germon de 2019 et de discuter de la nécessité ou non de reconditionner les MO et de répéter les simulations des procédures de gestion sur la base des nouveaux MO, selon les résultats des évaluations.*
- *Le CTPG **A NOTÉ** que la procédure de gestion souhaitée serait celle qui restaure le stock et le garde autour de la cible. La plupart des procédures de gestion testées à ce jour ont tendance à dépasser la cible. Cela peut être dû au fait que les procédures de gestion sont trop simples ou que les données ne sont pas suffisamment informatives. Une complexité supplémentaire pourrait être ajoutée à la conception des procédures de gestion, mais il est difficile de concevoir une seule procédure de gestion qui atteindrait le comportement souhaité pour les procédures de gestion avec certitude. Une autre option serait de développer une procédure de gestion pour la reconstitution et une autre pour quand le stock sera reconstitué. Le CTPG **EST CONVENU** d'élaborer une procédure de gestion pour la période de reconstruction, qui sera mise à jour une fois la restauration atteinte, mais le CTPG **A ÉGALEMENT DEMANDÉ** que des statistiques de performance soient présentées pour les deux périodes : la période de restauration des objectifs de réglage et la période prévue de 20 ans lorsque l'on ajuste pour la cible de restauration.*
- *Le CTPG **A DEMANDÉ** que la première période de reconstruction (5 ans) ne soit pas utilisée comme objectif de réglage et que les objectifs de récupération sur 10 et 15 ans soient plutôt utilisés pour le réglage (Y2 et Y3).*
- *Le CTPG **A DEMANDÉ** des résultats qui démontrent combien de temps prendra la reconstruction si les contraintes de changement du TAC sont limitées à 15 % (et des options alternatives de contraintes de changement du TAC telles que 10 % et 20 % avec une certaine flexibilité sur les valeurs pour l'équipe de développement technique).*



- *Le CTPG **A DEMANDÉ** au Comité scientifique d'élaborer un plan de travail révisé pour l'élaboration des procédures de gestion, le plan actuel arrivant à expiration en 2020.*
- *Le CTPG **A RECOMMANDÉ** que le CTPG continue de fonctionner afin de faire progresser les questions relatives aux ESG et de conseiller la Commission sur ces questions.*
- *Le CTPG **A DEMANDÉ** qu'un renforcement des capacités en matière d'ESG soit mis en place durant l'intersession. En outre, la participation des scientifiques nationaux au Groupe de travail de la CTOI sur les Méthodes facilitera une meilleure compréhension des processus relatifs aux ESG par toutes les CPC.*
- *Le CTPG **A ENCOURAGÉ** à ce que le délai de soumission des documents pour le CTPG soit porté à un mois pour permettre aux participants d'examiner pleinement les informations avant le début de la réunion. Le CTPG **A ÉGALEMENT DEMANDÉ** que les questions qui nécessitent des décisions concernant les progrès des procédures de gestion pour chaque espèce soient distribuées avant la réunion.*
- *Le CTPG **A DEMANDÉ** qu'une « shiny app » telle que celle démontrée lors de la réunion soit développée spécifiquement pour la CTOI.*

#### **RECOMMANDATION/S**

Que le CTPG :

- 1) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC–2021–TCMP04–03 qui présentait les conclusions du 3<sup>ème</sup> Comité Technique sur les Procédures de Gestion et **CONVIENNE** de se pencher, au cours de la réunion actuelle du CTPG, sur la meilleure façon de fournir à la Commission les informations dont elle a besoin pour répondre aux demandes de la Commission.